



HAL
open science

Les mosaïques d'Aleria (Corse)

Sophie Delbarre-Bärtschi, Daniel Istria, Amina-Aïcha Malek, Franck Allegrini-Simenetti, Arnaud Coutelas

► **To cite this version:**

Sophie Delbarre-Bärtschi, Daniel Istria, Amina-Aïcha Malek, Franck Allegrini-Simenetti, Arnaud Coutelas. Les mosaïques d'Aleria (Corse). *Mosaïques en contexte*, Daniel Istria; Anne-Marie Guimier-Sorbets; Amina Aïcha Malek; Matthieu Poux, Oct 2022, Lyon, France. pp.551-556. halshs-04769987

HAL Id: halshs-04769987

<https://shs.hal.science/halshs-04769987v1>

Submitted on 8 Nov 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LES MOSAÏQUES D'ALÉRIA (CORSE, FRANCE)

SOPHIE DELBARRE-BÄRTSCHI

Université Neuchâtel, Site et Musée romains d'Avenches

DANIEL ISTRIA

LA3M, CNRS, Aix-Marseille Université, Aix-en-Provence, France

AMINA-AÏCHA MALEK

AOROC, CNRS-ENS-EPHE (PSL)

FRANCK ALLEGRINI-SIMENETTI (Collab.)

Collectivité de Corse

ARNAUD COUTELAS (Collab.)

Arkémine Sarl

Résumé :

Soixante ans après leur découverte et leur ré-enfouissement, les mosaïques de la “*domus au balneum*” de la cité d'Aléria, en Corse, ont été à nouveau dégagées et étudiées dans le cadre d'un projet d'inventaire et d'étude globale des pavements de l'île.

Mots-clés : Corse, Aléria, *domus*, thermes.

Abstract:

Sixty years after their discovery and reburial, the mosaics of the “*domus au balneum*” in Aléria, Corsica, have once again been unearthed and studied as part of a comprehensive inventory and study of the pavements of the island.

Keywords : Corsica, Aleria, *domus*, thermal baths.

Depuis les années 1950, une douzaine de mosaïques antiques et du début du premier Moyen Âge ont été mises au jour en Corse. La plupart n'ont fait l'objet que d'un simple signalement et il n'existe pas de documentation complète (dessins, photographies, descriptions) de ces tapis. D'autre part, elles ont été le plus souvent laissées à l'air libre ou protégées uniquement par une fine couche de terre. Il en résulte une détérioration importante et, bien sûr, une perte définitive de certains pavements.

L'étude des mosaïques du complexe épiscopal de Mariana, qui a fait l'objet d'une récente publication¹, nous invite aujourd'hui à reconsidérer les pavements mis au jour en Corse dans le cadre d'un corpus topographique. L'objectif initial était de les documenter de manière exhaustive, de les analyser dans leur contexte et enfin de les publier dans le cadre du *Recueil général des mosaïques de la Gaule*. On verra que compte tenu de la politique culturelle et patrimoniale régionale, notre démarche a dû évoluer.

1. Istria *et al.* 2020.

Une première mission de quelques jours, organisée en juillet 2021, visait à mettre en place le programme de recherche centré sur les mosaïques d'Aléria, capitale de la province. L'une des mosaïques de la *domus au balneum*, découverte en 1956-1957, a été redégagée et documentée. D'autre part, un survol de quelque 700 fragments conservés dans les réserves du site d'Aléria, appartenant à une mosaïque découverte au début des années 1980, a été effectué.

PRÉSENTATION DU SITE D'ALÉRIA

La colonie romaine d'Aléria dont les vestiges furent décrits au XIX^e siècle (P. Mérimée) (fig. 1), a été explorée et étudiée entre la Première et la Seconde Guerre mondiale (G. Lafaye, E. Michon, E. Espérandieu) et de manière plus systématique, et archéologique, au milieu des années 1950 (J. Jehasse, J.-P. Boucher). On doit à ces travaux l'identification stratigraphique des trois grandes périodes (protohistorique, préromaine et romaine) qu'a connues ce site, et le relevé de la ville antique incomplètement dégagée et marquée par de



Fig. 1. Vue aérienne d'Aléria.

nombreux remaniements. Plus récemment, depuis 2011, celle-ci fait l'objet d'un programme de recherche dont l'objectif est de réaliser une nouvelle base documentaire axée sur son bâti et son urbanisme².

LA DOMUS AU BALNEUM

En 1950 J. Jehasse et J.-P. Boucher ont entrepris la fouille de la cité d'Aléria, et en premier lieu l'exploration du *forum* et de ses abords (fig. 2). L'ensemble archéologique n°04, anciennement dénommé *domus* au *balneum* ou encore *domus* du gouverneur, est alors entièrement dégagé.

Installée sur la colline nord, cette grande *domus* surplombait un sanctuaire monumental et le *forum*. D'une superficie de 1476 m², elle se déployait sur deux niveaux avec, à l'est, un ensemble thermal aménagé selon trois paliers successifs et à l'ouest une série de pièces de différentes dimensions, dont certaines sur hypocauste, organisées autour d'un péristyle dont la partie souterraine était occupée par des citernes imposantes.

Cet édifice a connu une série de réaménagements. L'étude de l'architecture notamment des murs, conduite par la société Arkemine, a confirmé que le secteur supérieur, à l'ouest, date de la première phase³. La fermeture de l'espace de circulation situé au sud,

entre la *domus* et le "prétoire", s'effectue dans un second temps, lors de l'extension de la maison vers l'est. Ce remaniement s'accompagne de reprises de murs et de l'aménagement sur hypocauste de l'une des pièces situées à l'extrémité ouest (10037).

C'est dans ce secteur qu'ont été mises au jour des mosaïques en 1956 et 1957. Photographiées et décrites sommairement, elles ont été consolidées par un solin en béton et recouvertes de quelques centimètres de terre. Elles ont été rapidement publiées⁴.

En juillet 2021, nous avons choisi de dégager la mosaïque de la plus grande pièce (10034), dont J. Jehasse a fait la description suivante : « mosaïque polychrome – rouge, noir, jaune, blanc –. Le motif décoratif – polygone central bordé de carrés et triangle, tresses, guirlandes et peltes – daterait du II^e siècle ».

La pièce 10 034 est située dans l'aile méridionale de la *domus*. Encadrée de chaque côté par trois pièces plus petites, elle ouvre directement sur la cour centrale par une large porte de près de 3,18 m et communique avec les deux pièces attenantes par des ouvertures plus réduites (± 1 m) situées près des angles nord-est et nord-ouest.

Les fouilleurs ont restitué en 1957 une pièce de plan rectangulaire d'environ 8,4 ou 8,6 x 5,3 m. Cette restitution a été reprise et publiée sans modification par la suite.

Le dégagement réalisé en juillet 2021, limité à la partie centrale, n'a pas permis de faire une analyse complète de l'architecture. Néanmoins, la remise au jour de la mosaïque a rapidement montré

2. Jolivet 2022.

3. Coutelas *et al.* 2013.

4. Jehasse, Boucher 1957 ; Jehasse 1958.



Fig. 2. La domus au balneum / ensemble archéologique n°04. Le point rouge indique la pièce 10034.

que ce pavement recouvrait le mur méridional de la pièce (MR 1102). Il ne fait donc aucun doute que le plan proposé est inexact et que la pièce se prolongeait vers le sud dans l'espace 10039, situé entre l'aile méridionale de la domus et le « prétoire ». Il faut donc se réinterroger sur le plan de cette pièce.

Les extrémités sud des murs latéraux (MR 1111 et MR 1113) ainsi que l'élévation du mur sud (MR 1102), telles que l'on peut les voir aujourd'hui, ne présentent aucun arrachement et aucune trace pouvant laisser penser qu'ils se poursuivaient jusqu'au mur nord du complexe occidental (MR 1141).

En revanche, à 1,70 m de l'angle sud-est est conservé un fragment de mur (MR 1131) de seulement 90 cm de longueur. Il est appuyé contre l'élévation sud du mur méridional (MR 1102) auquel il est perpendiculaire et empiète donc sur l'espace 10039. Son extrémité amorce un arc de cercle se refermant vers l'ouest.

Bien qu'il n'existe pas ou plus de pendant de ce mur à l'ouest, il constitue l'unique élément permettant de proposer une restitution du plan de la pièce. Il pourrait en effet appartenir à une abside tournée vers le sud greffée sur la pièce rectangulaire. D'une ouverture de 4,1 m et d'une profondeur de 2,1 m, celle-ci serait parfaitement centrée et située précisément face à l'entrée. Le panneau central de la mosaïque serait donc positionné sur cet axe médian, juste en avant de la corde de l'abside.

Ce premier constat, à propos de la fermeture de l'espace de circulation Esp 10039, confirme l'hypothèse d'Arnaud Coutelas

selon laquelle « les pièces 10034 à 10037, celles aux mosaïques, et notamment la pièce la plus occidentale (Pce 10037) sur hypocauste, avec le foyer au sud, ont dû être aménagées ou reprises lors de l'extension ; ceci expliquerait notamment les différences de techniques de construction entre le mur 1124 à l'est – à l'*opus incertum* de belle qualité avec un parement droit et régulier, avec l'emploi massif du calcaire coquillier fin – et le mur 1102 à l'ouest, à l'*opus incertum* assez fruste »⁵.

Ainsi il semblerait que le développement vers l'est de la domus s'accompagne d'un empiètement sur l'espace de circulation au sud pour élargir les pièces, selon une configuration classique d'une grande demeure associant salle de réception et pièces latérales attenantes, en les dotant d'un nouveau décor.

La poursuite de l'étude de la pièce permettrait de mieux comprendre la mise en œuvre de ce remaniement architectural et ornemental.

La mosaïque, dont seule une partie (3,10 x 1,61 m) du panneau central a survécu, devait couvrir la totalité du sol de la pièce (fig. 3). Il est positionné sur l'axe médian, juste en avant de la corde de l'abside.

Décorée d'une composition géométrique polychrome, la mosaïque présente à l'est et à l'ouest les bribes d'une petite bordure formée de quelques lignes de tesselles noires ; il s'agirait peut-être d'un tapis isolé. Le champ présente une composition centrée dans

5. Coutelas, Allegrini-Simonetti 2017.



un carré et autour d'un octogone sur la pointe, de 8 carrés latéraux adjacents à l'octogone central, déterminant des triangles isocèles. Un grand carré est inscrit dans l'octogone central, dont seul un fragment de bordure, constituée d'une tresse à trois brins polychromes sur fond noir, est conservé.

Les carrés conservés présentent chacun un traitement différent : fleurons composites aux pétales de formes diverses et natte polychrome sur fond noir. L'un des triangles adjacents au grand carré montre un cratère à anses d'où jaillissent des volutes noires.

L'angle compris entre les deux carrés supérieurs est plus grand que celui compris entre les carrés obliques, il s'agit donc d'un octogone irrégulier qui appartiendrait au type 5B de la « famille du cavalier » : même s'il existe également en pavage et en frise, les versions isolées sont les plus fréquentes (fig. 4). Ce type semble n'apparaître qu'au milieu du II^e siècle de notre ère, gagner tout l'Empire et perdurer au moins jusqu'au VII^e siècle⁶.

Le triangle conservé situé à l'angle de la composition, témoigne de l'absence d'un losange d'angle comme c'est le cas dans plusieurs exemples à Kourion, Sainte-Bazeille, Lot-et-Garonne ou à Trèves en Allemagne. Nous ignorons le traitement de son remplissage (carré sur la pointe, canthare, motif végétal ?).

Le dégagement de la pièce étant partiel, centré uniquement sur le fragment de mosaïque resté *in situ*, nous n'avons pas pu vérifier si d'autres lambeaux de ce pavement étaient encore conservés. Cependant, la trace au sol de lambeaux de mortier laisse penser que le décor recouvrait l'ensemble de la pièce. On peut donc se demander si la composition axiale conservée jouxte d'autres motifs de type décor multiple ou bande de rallonge (*tessellatum*, béton...).

LES FRAGMENTS CONSERVÉS DANS LA RÉSERVE DU PÉNITENCIER DE CASABIANDA

Environ 700 fragments de relativement grande dimension, appartenant à une même mosaïque, sont conservés dans les réserves du site d'Aléria situées au pénitencier de Casabianda. Un petit nombre est exposé dans les vitrines du Musée d'Aléria.

Les fragments proviendraient de l'édifice situé au nord-est de la *domus* au *balneum*, fouillé vers le début des années 1980 par J. Jehasse et identifié alors comme une fontaine monumentale⁷. Il est aujourd'hui désigné par l'appellation « thermes Nord ».

Fig. 3. La mosaïque de la pièce 10034.

De nombreux motifs polychromes ont pu être identifiés lors du survol des fragments (fig. 5). Tous se caractérisent par un module relativement grand. Parmi les motifs visibles, outre de nombreux filets et bandes de couleurs diverses, notons celui du damier polychrome ainsi qu'une composition de cercles et de carrés concaves déterminant des motifs d'osselets. D'autres éléments, tels que des peltes polychromes et un méandre de svastikas, complétaient probablement l'ensemble. Cependant, seule une étude approfondie des fragments permettrait de préciser l'agencement du pavement et de son décor.

Parmi les motifs reconnus, celui du damier polychrome semble le plus fréquent sur les fragments conservés. Il s'agit vraisemblablement ici d'un motif couvrant⁸. Généralement en noir et blanc, le damier couvrant n'est pas très courant, mais il apparaît sur des pavements depuis le I^{er} siècle av. J.-C. et jusqu'au VI^e siècle apr. J.-C. Les variantes polychromes sont plus rares. Elles sont notamment attestées en Italie et en Afrique du Nord, ou en Grèce par exemple⁹.

La composition de cercles et de carrés concaves déterminant des motifs d'osselets¹⁰, également présente sur plusieurs fragments, semble connue dès le II^e siècle apr. J.C. au moins et se développera notamment à une période plus tardive¹¹.

Le motif de peltes polychrome n'est pas tout à fait assuré sur la mosaïque d'Aléria. Si la présence de ce motif se confirme, il est impossible à ce stade de déterminer s'il s'agit d'un motif de bordure ou de surface. Dans les deux cas, les peltes se rencontrent tant en noir et blanc qu'en couleur.

Comme pour les peltes, la présence du motif de méandre de svastikas n'est pas certaine. Dans tous les cas, il s'agirait ici plutôt d'un décor de

8. *Décor* I, pl. 114.

9. *Décor* I, pl. 114 ; Delbarre-Bärtschi 2014, p. 68-69, avec mention de la bibliographie antérieure.

10. *Décor* I, pl. 155 c.

11. Delbarre-Bärtschi 2014, p. 85, avec mention de la bibliographie antérieure.

6. Parzys 2011, p. 741.

7. Cette information nous a été communiquée par Olivier Jehasse que nous tenons à remercier.

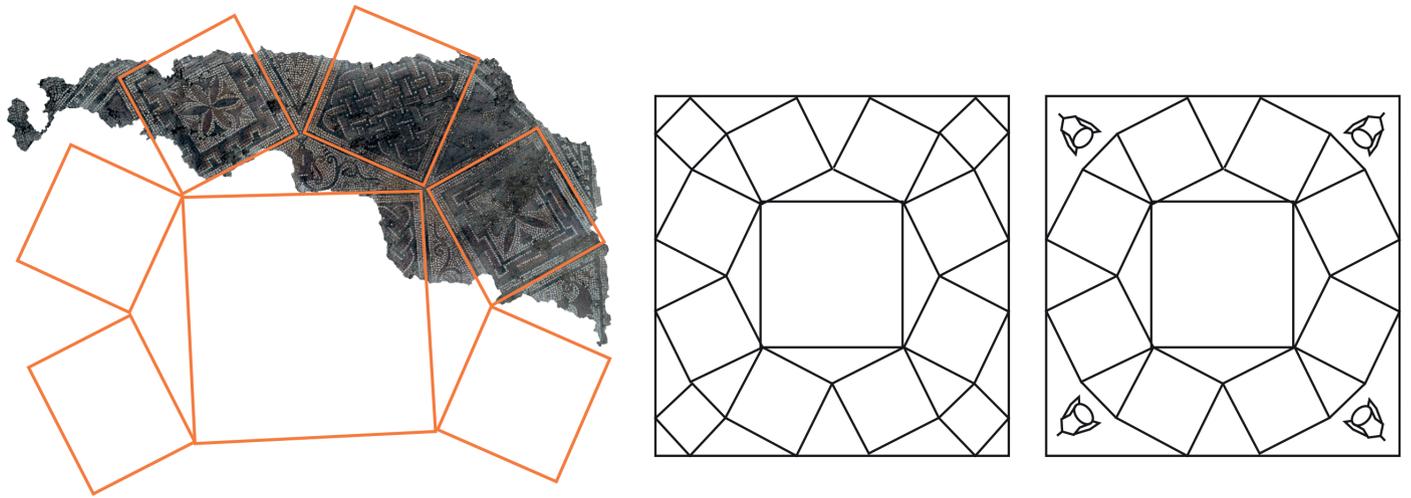


Fig. 4. Hypothèse du traitement d'angle de la mosaïque de la pièce 10034.

bordure¹². Ce motif, caractéristique des mosaïques hellénistiques et italiennes précoces, se rencontre ensuite jusqu'au début du III^e siècle¹³

Le nombre particulièrement important de fragments conservés, la taille de ces derniers, le choix de motifs de grand module et la variété des compositions observées, attestent la démolition d'un pavement de très grande surface. Une telle fragmentation, le plus souvent due à l'effondrement d'un sol à hypocauste, laisse imaginer que le décor prenait place dans une salle thermale, hypothèse confirmée par la présence de concrétions calcaires. Leur facture très similaire parle en faveur d'une seule mosaïque, ou éventuellement de deux salles décorées en même temps, par les mêmes artisans et avec les mêmes matériaux.

*

Cette première mission, de très courte durée, a permis de réviser certains éléments considérés comme acquis depuis leur découverte dans les années 1950. On peut ainsi proposer aujourd'hui un plan renouvelé du réaménagement de la seconde phase de la *domus* au *Balneum*. Le *tessellatum* préservé témoigne d'une qualité de mise en œuvre. Bien que classique, elle présente cependant quelques éléments spécifiques qu'il serait nécessaire de préciser par une étude plus approfondie.

Un autre apport de cette mission est la découverte des nombreux fragments conservés dans la réserve du pénitencier qui n'apparaissent dans aucun rapport. Leur étude permet d'ores et déjà d'attester l'existence d'un pavement de grande taille, vraisemblablement en lien avec l'eau et décorant les Thermes Nord.

À l'issue de cette première mission, l'équipe a recommandé de renforcer les bordures de la mosaïque de la *domus* au *Balneum* par des solins, puis de la recouvrir d'une couche de sable et d'un géotextile en attendant sa dépose, que l'on espère rapide eu égard à l'état de conservation alarmant.



Fig. 5. Fragments de mosaïques conservés dans la réserve du pénitencier de Casabianda.

12. *Décor* I, pl. 38.

13. Delbarre-Bärtschi 2014, p. 58-59, avec mention de la bibliographie antérieure.

ANNEXE

MOSAÏQUE DE LA DOMUS AU BALNEUM

Deux fragments sont conservés *in situ* (3,10 m x 1,61 m ; 0,43 x 0,22 m).

Tesselles : noir, rouge, jaune, blanc. Dimensions : 0,7 cm x 0,7 cm – 1,2 cm x 1,2 cm, ht 0,7-1 cm. Densité : 70/dm².

Lit de pose : lit de chaux blanc-rose (0,5 cm), mortier de chaux blanc-gris à base de chaux et gravier (5-6 cm). *Statumen* avec galets et briques éparses dans un mortier de terre (observé seulement à quelques endroits, apparaissant en surface).

FRAGMENTS DE MOSAÏQUES CONSERVÉS DANS LA RÉSERVE DU PÉNITENCIER DE CASABIANDA

Tesselles : noir, rouge, orange-brun, jaune, gris-bleu, gris, blanc. Dimensions : 1 cm x 1 cm – 1,5 cm x 1,5 cm, ht 0,7-0,8 cm. Densité : 50-60/dm².

Tesselles plus fines (observées sur quelques fragments) : rose-rouge, jaune, gris. Dimensions : 0,7 cm x 0,8 cm – 1 cm x 1,3 cm, 70-80/dm².

De nombreux fragments sont recouverts de concrétions calcaires. L'ensemble des fragments présente un lit de pose très similaire, dont deux variantes ont été observées :

– Lit de chaux blanc (0,5 cm), mortier rose/blanc avec chaux, brique pilée et gravier (5 cm).

– Lit de chaux blanc (0,5 cm), mortier rose-blanc avec chaux et brique pilée (2 cm), mortier rose/blanc avec chaux et brique pilée, très proche du précédent (5-6 cm).

Lorsque le *rudus* est conservé, il est identique au *nucleus*, avec des cailloux et des morceaux de briques un peu plus grands (épaisseur 5 cm min).

BIBLIOGRAPHIE

Balmelle *et al.* 1999 : C. Balmelle, M. Blanchard-Lemée, J.-P. Darmon, H. Lavagne, Nouveaux apports à la connaissance de la mosaïque gallo-romaine, in *CollAIEMA* VII 1999, p. 627-637.

Balmelle, Darmon 2017 : C. Balmelle, J.-P. Darmon, *La mosaïque dans les Gaules romaines*, Paris, 2017.

Coutelas *et al.* 2013 : A. Coutelas, S. Painsonneau, Ch. Loiseau, E. Foubert, C. Michel-Gazeau, *Mission d'étude du bâti et de l'urbanisme de la ville antique d'Aléria (Haute-Corse) : phase 2, rapport technique*, Rapport d'opération de travaux sur site classé monument historique, Ajaccio, 2013.

Coutelas, Allegrini-Simonetti 2017 : A. Coutelas, F. Allegrini-Simonetti, Une capitale méconnue : la ville romaine d'Aléria (Corse) et sa parure urbaine, *MEFRA* [en ligne : <http://journals.openedition.org/mefra/4527> ; <https://doi.org/10.4000/mefra.4527>]

Delbarre-Bärtschi 2014 : S. Delbarre-Bärtschi, *Les mosaïques romaines en Suisse. Avec un complément à l'inventaire de Victorine von Gonzenbach publié en 1961*, Bâle, 2014 (Antiqua, 53).

Istria *et al.* 2020 : D. Istria, B. Bertholon, S. Caron, A.-G. Corbara, S. Delbarre-Bärtschi, D. Dixneuf, A. Flammin, J. Françoise, A.-A. Malek, A. Sotirakis, *Mariana. L'évêché et les édifices de culte du v^e au xv^e siècle*, Rome, 2020 (Coll. de l'ÉfR, 574).

Jehasse, Boucher 1957 : J. Jehasse, J.-P. Boucher, *Corse, Aléria*, Direction des Antiquités Historiques, Provence-Corse, 1957, p. 363-379.

Jehasse 1958 : J. Jehasse, *Aléria : fouilles de 1958*, Rapport de fouilles, Direction des Antiquités Historiques, Provence-Corse, 1958.

Jehasse, Jehasse 1993 : J. Jehasse, L. Jehasse, *La Corse antique*, Ajaccio, 1993.

Jehasse, Jehasse 1997 : J. Jehasse, L. Jehasse, *Aléria ressuscitée : 40 ans de découvertes archéologiques*, Ajaccio, 1997.

Jolivet 2022 : V. Jolivet (dir.), *Aléria et ses territoires*, Bastia, 2022.

Parzys 2011 : B. Parzys, Une grande famille de décors géométriques, in *CollAIEMA* XI 2011, p. 735-748.

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Fig. 1. Vue aérienne d'Aléria (Corse Aerovision).

Fig. 2. La *domus* au *balneum* / ensemble archéologique n°04. Le point rouge indique la pièce 10034 (Corse Aerovision).

Fig. 3. La mosaïque de la pièce 10034 (Corse Aerovision).

Fig. 4. Hypothèse du traitement d'angle de la mosaïque de la pièce 10034 (© B. Parzys).

Fig. 5. Fragments de mosaïques conservés dans la réserve du pénitencier de Casabianda (© S. Delbarre-Bartschi).